

**Médecin, chimiste puis député, sa loi sur le divorce en France, votée le 27 juillet 1884, fait l'effet d'une bombe et pourtant, elle régleme le divorce pendant près d'un siècle.**

## **Alfred NAQUET**

**Né Joseph Alfred NAQUET le 6 octobre 1834 à 17h à Carpentras Vaucluse 84**

Selon acte n° 292 – AD 84 en ligne – vue 64/96

**Marié le 2 mai 1903 à Paris 16<sup>e</sup> avec Odile SIGNOIR**

Selon acte n°406 – Archives de Paris en ligne

**Décédé le 10 novembre 1916 à Paris**



### **« Chimiste explosif » et révolutionnaire opposé à Napoléon III, il connaît la prison**

Aux avant-postes des tribulations et défis de son époque, il lutte contre vents et marées pendant près de dix ans pour faire adopter sa loi sur le divorce judiciaire qui finit par être votée et définitivement adoptée par le Sénat le 27 juillet 1884.

D'ascendance juive, il étudie la médecine à Paris puis enseigne la chimie organique à la faculté de médecine.

Alors jeune professeur de chimie de 33 ans, en 1867 il est reconnu coupable par le tribunal correctionnel de la Seine :

- d'avoir voulu renverser le gouvernement impérial via la société secrète « Commune révolutionnaire des ouvriers français »
- d'avoir fourni à ses membres la recette d'une substance explosive (fulmicoton) utilisée pour fabriquer des bombes.

Il est condamné à 15 mois de prison, 500 fr. d'amende et cinq ans d'interdiction d'exercer des droits civiques.

Versant convictions politiques, Naquet se range aux côtés des **frères Reclus**, Jules Guesde, **Benoît Malon...** et adhère à l'*Alliance internationale de la démocratie socialiste* fondée par Michel Bakounine, révolutionnaire, théoricien de l'anarchisme et philosophe russe.

L'Alliance prône l'abolition des classes et l'égalisation politique économique et sociale des hommes et des femmes ainsi que la disparition des états politiques existants au profit d'une union universelle des libres fédérations, tant agricoles qu'industrielles.

### **Ami et conseiller politique du général Boulanger**



Caricature parue dans *Le Trombinoscope* de [Touchatout](#) en 1875.

Après un temps d'exil en Espagne, élu député du Vaucluse en 1871, il siège à l'extrême gauche à l'Assemblée nationale.

Il devient l'un des principaux animateurs du parti boulangiste qui ébranlera la IIIe République. En 1889, il est élu député boulangiste représentant l'aile gauche de ce parti.

De par son ascendance, il dénonce l'incohérence de l'antisémitisme, considérant que les Juifs ont vocation à se fondre dans la grande masse des citoyens français.

### **Trois projets de loi et neuf ans de débats avant l'adoption du divorce en 1884**

A partir de 1875, Naquet présentera successivement trois projets de loi avant d'en voir l'aboutissement près d'une décennie plus tard.

L'adoption de sa loi sur le divorce en 1884, qui a déjà donné lieu à des débats politiques très violents, lui attire les foudres des milieux catholiques et traditionnalistes. Les antisémites le surnomment « l'ange du divorce et le démon du mariage ». Ce contexte inspire les caricaturistes.

Cette loi produit un effet choc et provoque des démissions massives dans la magistrature. En effet, elle est très libératrice pour la femme dans un temps où l'homme détient le pouvoir économique.

Cette loi concerne le divorce suite à des excès, sévices, injures graves ou condamnation infamante qui rendent intolérable le lien du mariage, pour que le divorce soit prononcé à la demande de l'un ou l'autre des époux. Il faut apporter la preuve de la faute. Le divorce est prononcé soit aux torts exclusifs, soit aux torts partagés.

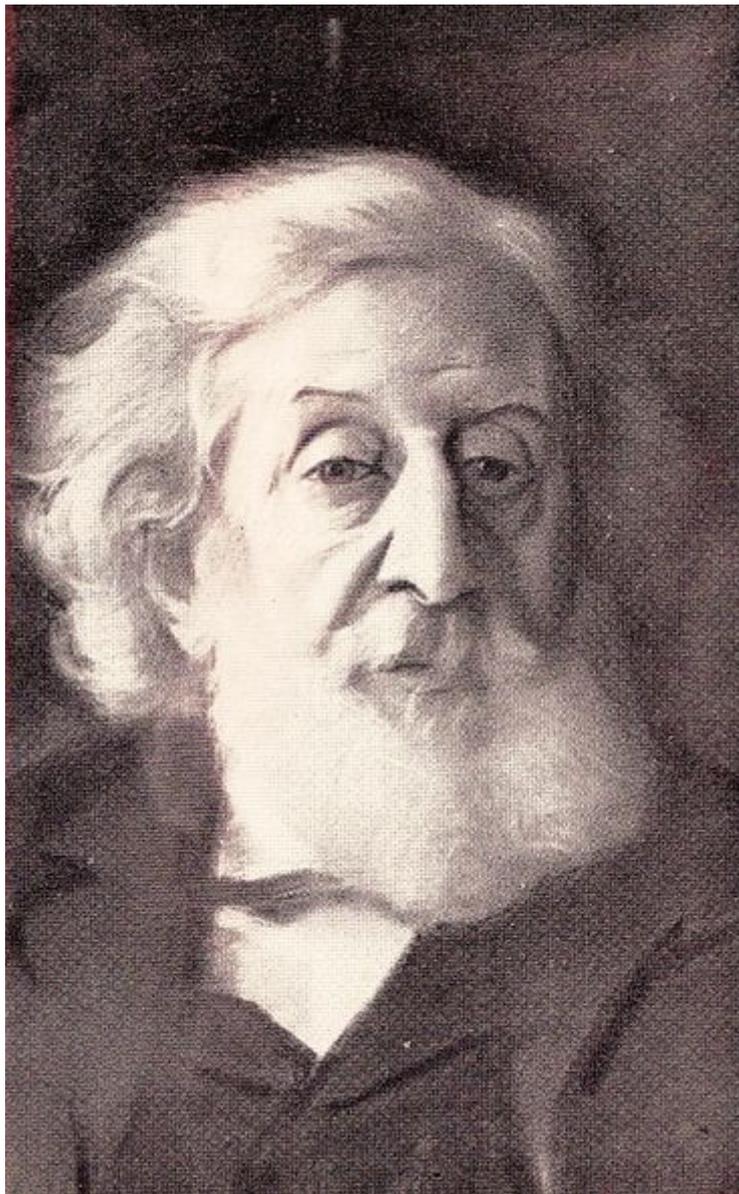
Il ne s'agit pas de divorce par consentement mutuel ou pour incompatibilité d'humeur. « L'innocent » peut prétendre à une pension et à s'occuper des enfants.

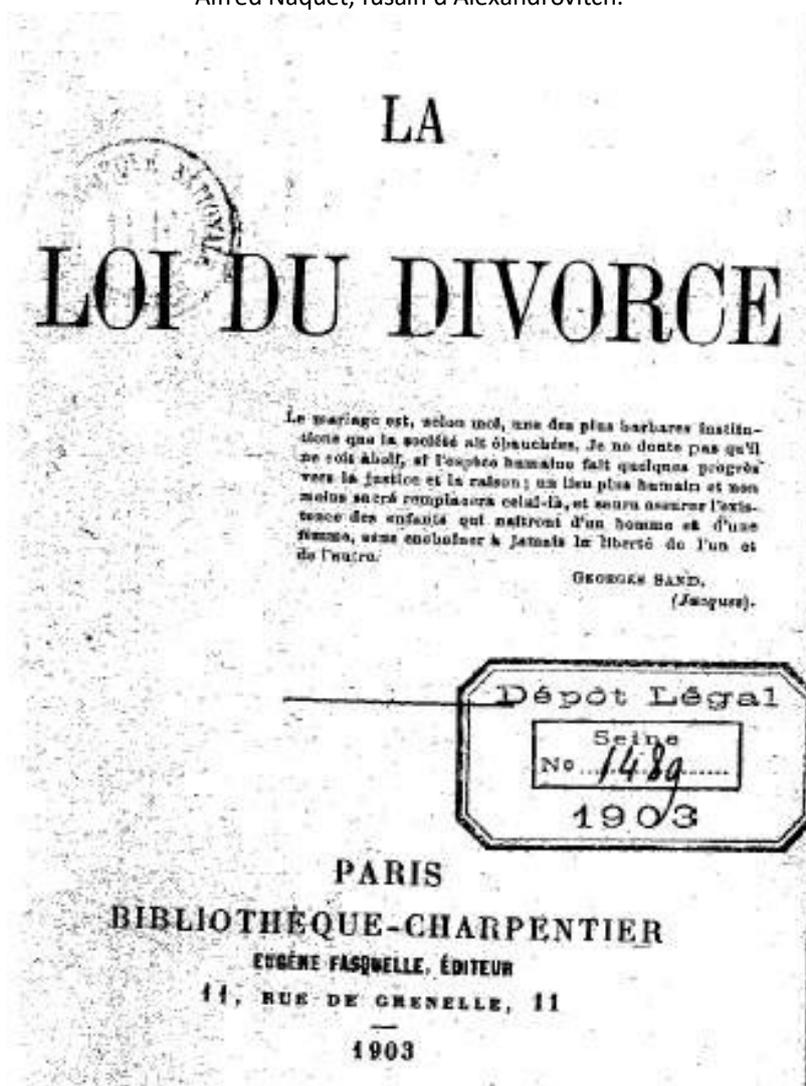
Naquet est poursuivi puis acquitté en 1898, lors de l'affaire de Panama où sont impliqués notamment **Ferdinand de Lesseps** et **Gustave Eiffel**. Dès lors, il abandonne la vie politique et se consacre à l'écriture d'ouvrages socialistes et de traités de chimie.

On lui attribue une appartenance aux **Francs-maçons**.

Partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'amour libre, Naquet se déclare ennemi du mariage, cependant il succombe aux conventions et se marie à l'âge de 69 ans !

Décédé à 82 ans, il est inhumé au cimetière du **Père Lachaise**.





La Loi du divorce

### Équité et humanisme motivent ce chevalier des causes conflictuelles

Ce trublion-né habité par un esprit chevaleresque se porte évidemment aux avant-postes des événements conflictuels de son temps.

Guerroyer à l'assaut des défis les plus risqués stimule sa puissante et inlassable énergie.

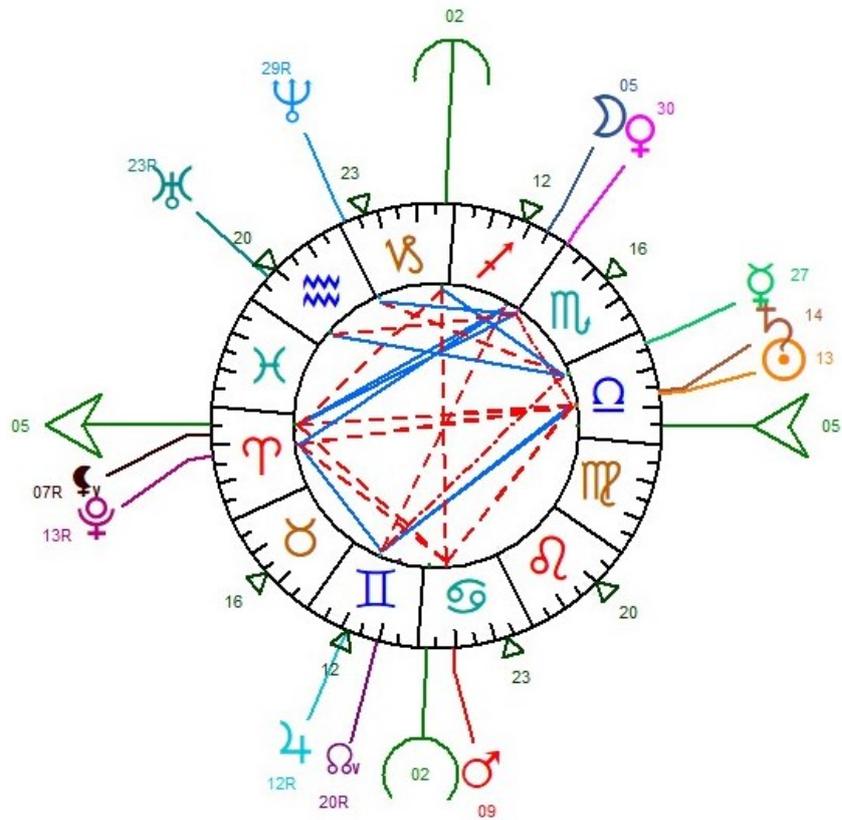
Qu'importent les opposants qui hurlent au scandale, les débats violents suscités par ses projets de loi, il est fait pour être au cœur d'un combat utile pour l'avenir de la société.

Défendre l'utilité du divorce judiciaire correspond à sa nature que le risque d'échec attire.

Militer pour le divorce constitue bien une réponse à un échec de vie commune pour un couple. Il est l'homme militant idéal pour trouver la solution judiciaire à ces mésententes.

Epris de justice, d'indépendance et d'humanisme, il se fait volontiers révolutionnaire en vue de bâtir ce qui est bon à ses yeux pour le devenir humain.

D'ailleurs sa loi sur le divorce conservera sa validité pendant près d'un siècle.



(Logiciel AUREAS AstroPC Paris)

Sites :

<http://www.janinetissot.com/>  
<http://www.janinetissot.fdaf.org/>

Mail :

[info@janinetissot.com](mailto:info@janinetissot.com)